

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n° C-2020-09-16/10

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS POUR L'AGENCE LOCALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT (ALEC)

Rapporteur : Monsieur *Éric PEREZ*, président

Le mercredi 16 septembre 2020 à 18 h 55, le *Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise*, régulièrement convoqué le 9 septembre 2020 s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de la commune de Caluire sous la présidence de Monsieur *Éric PEREZ*, président.

Quorum :	35
Nombre de délégués en exercice :	86
Nombre de délégués titulaires présents :	69
Nombre de délégués suppléants présents :	5
Total de délégués présents	74
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre total de délégués ayant voix délibérative :	78

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : *Éric PEREZ*, *Sylvain GODINOT*, *Philippe GUELPA-BONARO*, *Vinciane BRUNEL VIEIRA*, *Corinne SUBAÏ*, *Véronique GIROMAGNY*, *Nicolas BARLA*, *Jean-Claude RAY*, *Nicole SIBEUD*, *Anne REVEYRAND*, *Gilbert-Luc DEVINAZ*, *Pierre-Alain MILLET*, *Pascal DAVID*, *Jean-Luc DA PASSANO*, *Laurence FAUTRA*, *Julien SMATI*, *Myriam FONTAINE*. **Communes :** *Christine MARCILLIERE* (Brignais), *Didier DUPIED* (Chaponost), *Jean-Philippe CHONÉ* (Communay), *Michel CASTELLANO* (Millery), *Guy PERRUSSET* (Saint-Symphorien-d'Ozon), *Pierre PERDRIX* (Ternay), *Christophe PINEL* (Vourles) ; *Thierry SAUNIER* (Albigny-sur-Saône), *Hervé THIBAUD* (Bron), *Sophie BLACHERE* (Caluire), *Pascal FORMISYN* (Charbonnières-les-Bains), *Thierry DUCHARNE* (Charly), *Pierre-Marie LELARD* (Collonges-au-Mont-d'Or), *Alain LEGRAS* (Corbas), *David THOMMÉGAY* (Couzon-au-Mont-d'Or), *François PASTRÉ* (Craponne), *Thierry MARTIN* (Dardilly), *Jean-Emmanuel ALLOIN* (Décines-Charpieu), *Agnès GARDON-CHEMAIN* (Ecully), *Christophe THIMONET* (Feyzin), *Rémy RIBAS* (Fontaines-Saint-Martin), *Olivier BRUSCOLINI* (Fontaines-sur-Saône), *Jean-Paul VERNAT* (Francheville), *Noëlle MAGAUD* (Genay), *Alipio VITORIO* (Givors), *Xavier ODO* (Grigny), *Christophe DARCY* (Irigny), *Pierre GERVAIS* (Limonest), *Quentin BALAYE* (Lissieu), *Yves JASSERAND* (Marcy l'Etoile), *Bernard DUMAS* (Meyzieu), *Julien GUIGUET* (Mions), *Gilbert SUCHET* (Montanay), *Maxence GERARDI* (La Mulatière), *Christian AMBARD* (Oullins), *Jérôme MOROGE* (Pierre-Bénite), *François JOLLY* (Polemieux-au-Mont-d'Or), *Germain LYONNET* (Quincieux), *Philippe de la CRUZ* (Rillieux-la-Pape), *Éric VATONNE* (Rochetaillée-sur-Saône), *Michel GUINARD* (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or), *Frédéric RAGON* (Saint-Genis-Laval), *Philippe PÉRARDEL* (Saint-Germain-au-Mont-d'Or), *Stéphane PEILLET* (Saint-Priest), *Jean-Marie HOMBERT* (Saint-Romain-au-Mont-d'Or), *Pierre BARRELLON* (Sainte-Foy-lès-Lyon), *Anne PERRUT* (Sathonay-Camp), *Katia PECHARD* (Tassin-la-Demi-Lune), *Jean-Philippe JAL* (La Tour-de-Salvagny), *Kaoutar DAHOUM* (Vaulx-en-Velin), *Lanouar SGHAIER* (Vénissieux), *Daniel SÉGOUFFIN* (Vernaison), *Ikhlef CHIKH* (Villeurbanne).

Suppléants : *Nathalie DEHAN* (Métropole de Lyon) ; *Gilles ALLEGRANTI* (Cailloux-sur-Fontaines), *Stéphane FERRARELLI* (Curis-au-Mont-d'Or), *Xavier GAREL* (Irigny), *Éric RAMOS* (Jonage),

ABSENT(S) EXCUSÉ/E(S)

Issam BENZEGHIBA (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Éric PEREZ (Métropole de Lyon)
 Sandrine CHADIER (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Pierre Bénite)
 Jean-Michel BUDYNEK (Solaize) donne pouvoir à Xavier ODO (Grigny)
 Jean-Jaques SELLES (Maire de Chassieu) donne pouvoir à Nicole SIBEUD (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Madame Sophie BLACHERE (Caluire)

Vu les statuts de l'association de l'ALEC de l'agglomération lyonnaise ;

Considérant que dans le cadre de ses diverses missions, le SIGERLy a décidé d'adhérer à des associations dont l'objet et les actions présentent un intérêt pour le syndicat. ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Comité syndical, il y a lieu de désigner de nouveaux représentants ;

Considérant que l'Agence locale de l'environnement et du climat (ALEC) de la métropole de Lyon, a pour but notamment de favoriser l'utilisation rationnelle des énergies et l'efficacité énergétique, la promotion et le développement des énergies renouvelables et d'intervenir en matière de politiques locales de développement durable ;

Considérant que le SIGERLy en tant qu'ayant des compétences relatives à la concession de distribution publique d'électricité et de gaz, à l'éclairage public et à la dissimulation coordonnée des réseaux, a un intérêt à siéger à l'ALEC ;

Considérant que pour cette association, il convient d'élire un.e représentant.e titulaire et un.e représentant.e suppléant.e pour siéger au sein du collège des collectivités territoriales.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, président ;

Le Comité syndical :

DÉCIDE de nommer comme représentant.e.s du SIGERLy à l'ALEC :

- Titulaire : Monsieur Éric PEREZ
- Suppléante : Madame Véronique GIROMAGNY

Après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents ou représentés** :

Nombre de délégués présents :	78 (225 voix)
<i>Nombre de délégués avec 8 voix :</i>	<i>20 (dont 2 pouvoirs)</i>
<i>Nombre de délégués avec 2 voix :</i>	<i>7</i>
<i>Nombre de délégués avec 1 voix :</i>	<i>51 (dont 2 pouvoirs)</i>

Nombre de suffrages exprimés :	62 (192 voix)
Nombre d'abstention :	16 (33 voix)
Majorité simple	

SIGERLy

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-200058493-20200916-C_20200916_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2020

Affichage : 22/09/2020

Pour : 137 voix
Contre : 55 voix

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire le :



Le Président,

Éric PEREZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.